



COMMUNE DE SAVIESE



AVIS à la POPULATION

Numérotation des bâtiments

Les 3 et 4 septembre prochain, se déroulera le cours annuel de notre protection civile.

Cette année, l'activité de ce cours sera consacrée à vous rencontrer, pour déterminer ensemble l'**emplacement idéal** de la plaque de numérotation de votre bâtiment. Son apposition sera effectuée ensuite par notre service des travaux publics.

En cas d'absence, nous vous invitons à indiquer par une marque distinctive l'endroit où vous souhaitez poser cette plaque, l'objectif étant que l'endroit choisi permette une localisation rapide du bâtiment par toute personne empruntant votre rue.

Par la même occasion, il sera effectué la mise à jour des bâtiments et des logements dans le cadre du futur recensement 2010. Un questionnaire vous sera remis.

Celui-ci sera immédiatement rempli avec le concours de la protection civile ou retourné à l'administration communale **pour le 30 septembre prochain**. Il vous sera notamment demandé de préciser le matériau de la façade où la plaque sera posée (briques, béton armé, isolation extérieure, etc...).

Ces mises à jour nous sont rendues nécessaires par la loi fédérale sur l'harmonisation des registres des habitants.

Ces renseignements nous permettront également d'actualiser le registre communal des habitants.

En vous remerciant d'ores et déjà de votre précieuse collaboration et du bon accueil que vous réserverez à notre protection civile, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Savièse, août 2009

L'Administration communale